

L'ancien président Jean Bertrand Aristide doit répondre ce mercredi aux questions du juge d'instruction Yvickel Dabresil, qui enquête sur l'assassinat par balles du journaliste Jean Dominique, 13 ans après le meurtre, le 3 avril 2000 dans la cour de radio Haïti Inter à Delmas. M. Aristide se trouve actuellement devant le parquet de Port-au-Prince.

La police a fermé la circulation devant le palais de justice au bicentenaire, interdisant également toute manifestation des partisans de l'ex président.

Un cortège de véhicule accompagnant l'ancien président Aristide avait laissé sa résidence très tôt ce matin à Tabarre.